

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-058

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 13 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept le treize du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes du CHILLOU sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

18 présents + 6 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Jacky PRINCAY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUCHEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnrière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers :

Membres suppléants présents :

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES

6 pouvoirs :

- ✓ Claude SERVANT a donné pouvoir à Jean-Michel PROUST
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Huguette ROUSSEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jacky METAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Jean-Marie COLIN

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-François COIFFARD, Claire SAINCOURT, Jacques METREAU, Claude SERVANT, Jean-Pierre CESBRON, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky METAY

Maryse CHARRIER a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 06 juin 2017

ORDURES MENAGERES : FINANCEMENT CODEC

M. Le Président expose

Le 28 novembre 2014, le bureau syndical du SMITED s'est engagé à mettre en œuvre une démarche Zéro Gaspillage, Zéro Déchet sur le Département des Deux-Sèvres. Sélectionné par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie dans le cadre de cet appel à projet, le syndicat mixte est maintenant appelé à conventionner pour un contrat d'objectifs déchets et d'économie circulaire avec l'ADEME dont notre collectivité est inscrite dans cette démarche.

Préalablement à cette contractualisation, une étude de préfiguration a été faite par les cabinets Auxilia et Terra. Compte tenu de la fusion de plusieurs collectivités, la contractualisation avec l'ADEME ne pourra se faire avant septembre 2017.

Nous sommes actuellement dans une phase de transition, qui doit permettre une réappropriation du projet. Pour ce faire, une sensibilisation des élus et techniciens et des actions ciblées doivent être mise en place. Ainsi des moyens financiers sont nécessaires. Une subvention à hauteur de 70% par l'ADEME est possible, il reste cependant une charge à la collectivité.

Le SMITED n'ayant pas de ligne de crédit prévue à cet effet, une délibération en date du 7 avril 2017 a été passée afin de solliciter les collectivités inscrites dans la démarche portée par le SMITED dont nous faisons partie.

Le président propose de valider le budget lié à la phase de transition et la part de la collectivité restant à charge pour les neuf mois de l'année.

	POPULATION DGF 2016	%	Répartition
CC AIRVAUDAIS VAL DU THOUET	7 545	4,91%	69,70 €
CC CELLOIS CDP MELLOIS REOM	12 326	8,01%	113,71 €
CC CELLOIS CDP MELLOIS TEOM	39 862	25,92%	367,96 €
CC PARTHENAY GATINE	40 427	26,28%	373,07 €
SMC HAUT VAL DE SEVRE	30 944	20,12%	285,62 €
CC VAL DE GATINE	22 707	14,76%	209,53 €
TOTAL	153 811	100,00%	1 419,60 €

- Vu les crédits disponibles au budget des Ordures Ménagères
- Vu l'exposé de M. Le Président

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Valide la participation de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet pour un montant de 69.70€.
- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce sujet

AR-Préfecture

079-200041416-20170613-D2017058-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 23-06-2017

Publication le : 23-06-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOLLILLET



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 84 93 48